

Formations transversales : Bureautique



Financeurs et co-financeurs : Conseil régional Île-de-France

Objectifs : Le dispositif régional Formations bureautiques répond à deux objectifs généraux :
- Acquérir, développer ou renforcer ses compétences sur les outils bureautiques,
- Obtenir une certification (Passeport de Compétences Informatique Européen et B2I).

Les actions de formations modulaires et individualisées visent à développer des compétences en bureautique, en lien avec le projet de la personne, dans un objectif de maintien ou retour à l'emploi des demandeurs d'emploi.

Objectifs généraux : Certification
Préparation à la qualification
Professionnalisation

Description : Les modules de formation proposés sont les suivants :
1. Environnement informatique, messagerie et internet
- Phase 1 « découverte »
- Phase 2 « Appui à la recherche d'emploi / démarches administratives »
2. Traitement de texte (niveaux débutant, intermédiaire et avancé)
3. Tableur (niveaux débutant, intermédiaire et avancé)
4. Système de gestion de base de données (niveaux débutant et intermédiaire/avancé)
5. Présentation Assistée par Ordinateur (PAO)

Périmètre de recrutement : Région

Prescripteurs : Antenne d'information conseil en Validation des Acquis de l'Expérience
Mission Locale
Pôle Emploi
Projet de ville RSA

Public visé : Demandeur d'emploi
Handicapé
Public sans emploi
Public sous main de justice

Commentaire public visé : Sont également éligibles au dispositif : les salariés de l'IAE, les allocataires du RSA, les mères ou pères de famille ayant interrompu leur activité professionnelle pour élever leurs enfants et désirant la reprendre, les personnes sous main de justice, les bénéficiaires du dispositif régional d'accompagnement à la VAE.

Dates : Début : 01/09/2016 - Fin : 01/09/2019
Ces dates sont données à titre indicatif